



## Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2311 529

Le 15 décembre 2023

**OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1)**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 23 novembre 2023, visant à obtenir, par année et pour les 10 dernières années :

1. Le nombre de formulaires Déclaration d'un incident, d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle SQ-262-005 complétés;
2. Le type d'événements (incident, accident de travail ou maladie professionnelle);
3. Le nombre d'incidents en lien avec des opérations d'arrestation.

Nous vous transmettons ci-joint, un tableau faisant état du nombre de formulaires SQ-262-005 remplis par des employés de la Sûreté du Québec (civils ou policiers) ventilé par type d'événements. Veuillez noter que les données pour l'année 2023 s'étalent du 2023-01-01 au 2023-12-01. Veuillez également noter que dans ce formulaire, le terme « incident » fait référence à un événement inattendu ne provoquant pas de dommage corporel, mais pouvant entraîner un accident si aucun correctif n'est apporté.

Toutefois, nous ne pouvons pas vous fournir les données relatives au nombre d'incidents en lien avec des opérations d'arrestation, car nos systèmes d'information ne permettent pas d'extraire une compilation. Afin de produire un tel document, un exercice manuel de compilation et d'analyse serait nécessaire, et ce, au sens de l'article 15 de la *Loi sur l'accès*. Or, la loi n'impose aucune obligation à un organisme de faire un tel exercice pour répondre à une demande d'accès.

Par conséquent, la Sûreté du Québec ne détient pas de document contenant les informations demandées (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

Vous trouverez, ci-joint, les articles de loi mentionnés et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

### ORIGINAL SIGNÉ

Julie Renaud  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels



NOMBRE DE FORMULAIRES DÉCLARATION D'UN INCIDENT, D'UN ACCIDENT DE TRAVAIL OU D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE SQ-262-005  
REPLIS PAR DES CIVILS OU DES POLICIERS, PAR TYPE D'ÉVÉNEMENTS 2013 À 2023

Type d'événements	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023*
Accident	298	235	270	266	236	223	196	175	196	161	196
Incident	413	424	414	416	413	409	497	425	460	407	421
Maladie professionnelle	6	17	17	10	3	6	11	5	8	5	11

**Source:** Direction des ressources humaines, Sûreté du Québec

**Mise à jour:** 2023-12-01

\*Veuillez noter que les données pour l'année 2023 s'étalent du 2023-01-01 au 2023-12-01.